

FORÊT

• NATURE

n°
160

OUTILS POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS



Tiré à part du Forêt.Nature n° 160, p. 72-75

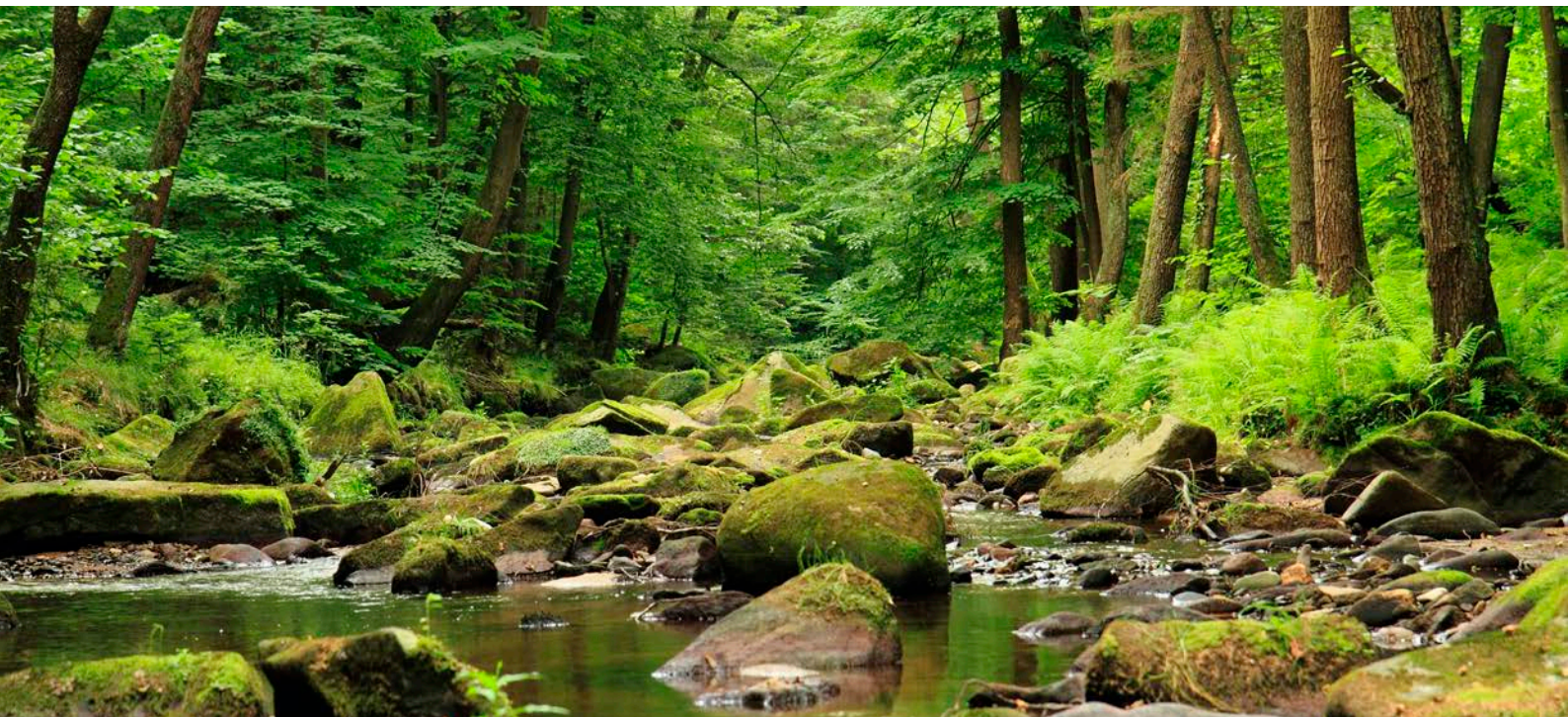
LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES : ENJEU D'UNE NOUVELLE RÉMUNÉRATION DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE AU BÉNÉFICE DE LA COLLECTIVITÉ ?

Hans von der Goltz (ANW-Deutschland)

Les services écosystémiques : enjeu d'une nouvelle rémunération de la propriété forestière au bénéfice de la collectivité ?

Hans von der Goltz

ANW-Deutschland



Grâce à un référentiel basé sur les principes de la sylviculture mélangée à couvert continu (SMCC ou proche de la nature), l'association Pro Silva Allemagne est en mesure de proposer un système de subside aux propriétaires soucieux de maintenir des espaces forestiers stables et diversifiés au profit des générations futures.

Des services immuables ?

Dans le contexte de la perte de vitalité des forêts liée aux changements climatiques, les préoccupations concernant la survie de nos écosystèmes forestiers augmentent. En parallèle, de plus en plus de personnes se sentent concernées par la perte ou la diminution de qualité des services écosystémiques offerts par les forêts qui semblaient pourtant jusqu'ici garantis, tels que la filtration de l'eau potable et son stockage, l'absorption du CO₂ ou la disponibilité d'espaces de loisirs dans la nature, par exemple.

Ces préoccupations croissantes augmentent la volonté de nombreux acteurs de s'investir pour le maintien des espaces forestiers.

Le monde politiques soutient également le développement de forêts plus résilientes face aux changements climatiques et le secteur forestier, devant faire face aux crises successives, tente de trouver des solutions appropriées même si certains conservatismes confinent à l'inertie. Il est cependant de plus en plus évident que les différents services fournis par les forêts ne pourront être maintenus que dans des forêts résilientes et gérées de manière véritablement durable !

Quelles solutions ?

Cela signifie que nous devons trouver une forme de gestion forestière qui soit à la fois rentable économiquement et équilibrée au niveau environnemental et



social afin de garantir le maintien des services écosystémiques.

L'association Pro Silva Allemagne (ANW*) est convaincue que le modèle de gestion forestière à couvert continu¹) constitue une réponse appropriée à ce défi. La diversité en structure et en essence des forêts et le respect des conditions naturelles locales réduisent en effet drastiquement le risque de crises sanitaires et économiques et les pertes de surfaces forestières qui peuvent en découler.

Relevé et évaluation des bases pour les services écosystémiques

Le groupement de propriétaires : la bonne échelle pour l'action ?

L'échelle pertinente pour une rémunération des services écosystémiques est le groupement de propriétaires. Ces groupements peuvent donc demander des subventions et prennent les meilleures décisions quant au mode de gestion forestière durable à mettre en place ou à renforcer. Les petites exploitations candidates, de moins de 25 hectares, rejoindront un groupement et l'objectivation de la valeur des services rendus sera dès lors effectuée selon une procédure d'échantillonnage des surfaces forestières de l'ensemble des membres du groupement.

À l'avenir, les propriétaires forestiers devront mettre l'accent avant tout sur le maintien de la qualité de ces services et leur durabilité et laisser les revenus liés à

* Arbeitsgemeinschaft Naturgemäße Waldwirtschaft, association allemande de promotion de la sylviculture Pro Silva.

la vente de bois au second plan. Afin d'atteindre cet objectif, il faudra renoncer aux peuplements monospécifiques résineux, peu stables, au profit d'une forêt moins sensibles aux risques naturels.

Ces services écosystémiques rencontrent un intérêt croissant de la part des propriétaires publics comme privés et constituent une opportunité de rémunération nouvelle.

Les critères de stabilité du peuplement sont, entre autres, le mélange d'essences, le volume sur pied, la structure en diamètre et en hauteur, et le bon équilibre de l'écosystème.

Évaluer la situation de départ

Il y a 2 ans, l'ANW a mis en place un réseau de placettes expérimentales avec un partenaire français : l'AFI (Association futaie irrégulière). La durabilité en termes économiques et écologiques des différents types de sylviculture y est étudié.

Ce protocole de placettes de suivi, utilisé depuis des années au niveau européen (et en Wallonie avec Forêt.Nature, NDLR), est parfaitement adapté pour récolter la plupart des données indispensables. Ce réseau devrait être développé davantage moyennant un investissement d'ailleurs relativement faible. Ceci afin de créer les fondements scientifiques de la rémunération des services écosystémiques.

Tous les services ne nécessitent cependant pas la prise de données de terrain. Ainsi, par exemple, les données actuelles relatives au stockage de CO₂ peuvent très bien être collectées via l'interprétation des photos aériennes ou de drones. À l'inverse, les





Les principes de base de la sylviculture proche de la nature promue par l'ANW²

L'objectif de la sylviculture proche de la nature prônée par l'ANW est la gestion durable des fonctions économiques, écologiques et socio-culturelles de la forêt pour les propriétaires et pour la société en général. La forêt doit être gérée de façon telle que ces nombreuses fonctions soient maintenues, voire améliorées sur le long terme.



Principes économiques

- Développement d'une stabilité maximale des peuplements, adaptés à la station et diversifiés en essences et en structure.
- Éviter les coupes à blanc.
- « La forêt avant la faune » : la végétation naturelle doit pouvoir se développer sans mesures de protection.
- Processus permanent d'optimisation de la qualité, de la croissance et de la vitalité de chaque bois d'avenir.
- Gestion et récolte pratiquées à l'échelle de l'arbre.
- Régularité et modération des interventions et de la récolte, plusieurs interventions par décennie, de façon modérée.
- Promotion des essences adaptées à la station.
- Prise en compte des différences de station à petite échelle.
- Utilisation de la régénération naturelle lorsque c'est possible.
- Soutenir les processus de différenciation naturelle, la qualité des semis naturels et la protection face aux événements météorologiques extrêmes grâce au maintien du couvert permanent.
- Protection et amélioration de la qualité des sols grâce à un mélange d'essences adaptées, au couvert continu et à la circulation exclusive sur les cloisonnements dédiés.
- Aucune utilisation de végétaux génétiquement modifiés.



Principes écologiques

- Intégration des processus naturels dans la sylviculture.
- Une sylviculture responsable a besoin de maintenir des zones non gérées.
- La diversité en structure offre des zones d'ensoleillement pour les essences héliophiles et thermophiles et fournit aussi des zones de décomposition et de sénescence riches en biodiversité.
- Maintenir la fertilité du sol, par exemple en laissant du bois mort au sol.
- Les essences autochtones adaptées à la station caractérisent les forêts gérées de façon proche de la nature. Les essences allochtones adaptées à la station peuvent être mélangées arbre par arbre ou par groupes d'arbres.
- La récolte des bois se fait en protégeant au maximum les peuplements et les sols.
- Promotion d'essences rares ou intéressantes en termes écologiques.
- Renonciation de principe à l'utilisation d'intrants (amendements, engrais ou pesticides).
- La diversité génétique est garantie grâce à la régénération naturelle.
- Les arbres sont valorisés en fonction de leur valeur économique, écologique et sociale. Le dicton historique « Le mauvais tombe en premier, le bon est maintenu » est utilisé.



Le couvert continu garantit les fonctions socioculturelles de la forêt

- La forêt est un espace de sérénité et de santé.
- Les usages traditionnels de la forêt sont un bien culturel.
- Développement d'emplois qualifiés dans la filière forêt-bois.
- Protection de notre milieu de vie contre l'érosion des sols, les dégâts des eaux...
- La production et l'utilisation du matériau bois, par leurs effets de stockage et de substitution bénéfiques à la diminution du CO₂ dans l'atmosphère, atténuent les changements climatiques.

Notre vision globale de la forêt garantit, grâce à une sylviculture proche de la nature, la diversité des services fournis par la forêt et son maintien pour les générations à venir.

services liés à la protection de l'eau, à la biodiversité ou à la valeur récréative des forêts sont, eux, basés sur des données issues de relevés de terrain.

Quel état de référence, quelle sylviculture et quel système de subsidiation ?

Les subventions publiques visent, de principe, à encourager un développement spécifique et tendent ensuite à régresser lorsque l'objectif est atteint. C'est ainsi que l'ANW a conçu le système de subside actuel en Allemagne qui sera évalué en continu.

Étant donné que les objectifs économiques, écologiques et sociaux à atteindre se retrouvent dans les principes de base de la sylviculture proche de la nature promue par l'ANW (encart), c'est cette dernière qui est mise en exergue pour atteindre les objectifs attendus.

Techniquement, le système de subside s'appuie sur la moyenne des données de l'inventaire forestier fédéral allemand (BWI*) qui est renouvelé tous les 10 ans. Si les données d'une propriété sont supérieures aux données du BWI, un montant est alors payé en conséquence.

Par exemple, en ce qui concerne les principes écologiques :

1. Un des principes de la SMCC est la préservation et l'augmentation du volume du bois mort sur pied et au sol.
2. Ce volume à l'hectare est alors comparé avec celles du BWI.
3. Si les données de la propriété sont supérieures, alors une rémunération est possible.

De cette manière, les forêts se rapprochant peu à peu des objectifs fixés vont faire automatiquement diminuer l'écart avec les données de base du BWI, et le montant de la rémunération diminuera en conséquences.

Cependant, une prime de réussite pourrait être versée à la place de la subvention de développement. Celle-ci pourrait être plus faible, puisque les investissements liés à l'évolution active de la forêt ne seront plus aussi conséquents.

Financements public et privé !

Il est dans l'intérêt de l'État et de l'ensemble de la société d'obtenir des forêts stables et résilientes pour faire face aux changements climatiques, tout en garantissant le bon fonctionnement des services écosystémiques. En conséquence, il est donc logique que ce bon fonctionnement puisse être encouragé par l'état. Plus les propriétaires s'engagent dans une syl-

viculture adaptée, plus la forêt sera résiliente et ses services qualitatifs.


Enfin, les préoccupations relatives aux forêts diffèrent localement : maintenir l'approvisionnement en eau d'une commune, un espace naturel de qualité pour la santé des patients d'une clinique... Ces services supplémentaires, souvent d'intérêt privé, pourraient également être financés par le privé.

Conclusion

Si l'on parvenait à améliorer les services écosystémiques forestiers grâce à une meilleure gestion issue de la SMCC, à les évaluer et à les rémunérer correctement, la planification forestière prendrait alors une toute nouvelle dimension pour le propriétaire forestier. Il pourrait en effet décider de sa gestion en fonction de la structure de sa forêt et des préoccupations locales. De plus, de nombreux petits propriétaires trouveraient un intérêt à devenir membres de groupements forestiers et s'intéresseraient à nouveau à leur forêt. Le bois ou la chasse n'étant alors plus les sources de revenus uniques.

Cette motivation des propriétaires à développer des forêts résilientes face aux changements climatiques, au bénéfice de leur propriété mais aussi de la société, s'amplifie. C'est essentiel afin de maintenir la forêt comme un bien commun au profit de l'intérêt général. ■

Bibliographie

- ¹ ANW (2020). 100 Jahre Dauerwald. ANW, 4 p. 
- ² ANW (2013). Grundsätze der ANW für Naturgemäße Waldwirtschaft. ANW, 3 p. 

 askafor.eu

Crédits photos. Adobe Stock (p. 72 et 73).

Hans von der Goltz

info@anw-deutschland.de

Arbeitsgemeinschaft Naturgemäße
Waldwirtschaft-Deutschland
Poststraße 7 | D-57392 Schmallenberg

L'ANW est partenaire du projet Interreg Askafor



Interreg
Grande Région | GroßRegion
Fonds européen de développement régional | Europäischer Fonds für regionale Entwicklung



ASKA FOR

* Bundeswaldinventur